

*Je veux travailler  
en saison,  
que dois-je faire ?*

*Après ma saison,  
que puis-je faire ?*



# TROUVER UN EMPLOI SAISONNIER

*Je veux travailler en saison, que dois-je faire ?*

## 1

### Avant de postuler :

- J'actualise mon CV
- Je détermine mes dates de disponibilité
- Je vérifie mes moyens de transport et/ou d'hébergement

## 2

### Je consulte les offres d'emploi :

A la lecture d'une offre, je regarde :

- Le lieu de travail
- Le contenu du poste
- Les compétences requises (acquises ou non acquises, accepte les débutants ?)
- La rémunération

## 3

### Je postule à l'offre d'emploi :

- J'envoie mon CV sans fautes d'orthographe
- Je prends contact avec l'employeur et je :
  - ▶ Fais preuve de savoir-être
  - ▶ Partage ma motivation
  - ▶ Vérifie les horaires et la tenue adaptée
  - ▶ M'assure de la date d'embauche
  - ▶ Questionne sur les possibilités d'hébergement (si besoin)



# À LA FIN DE MA SAISON

Après ma saison, que puis-je faire ?

## 1


### J'actualise mon CV :

- Quelles sont mes nouvelles expériences ?
- Quelles sont mes nouvelles compétences ?

## 2

### Je veux poursuivre avec un autre emploi :

en CDI, en saison, en CDD

Je consulte le site [www.elioreso.com/postuler](http://www.elioreso.com/postuler)  qui me présente les outils mis en place pour vous aider en fonction du type de votre recherche.

ou

### Je veux poursuivre avec une formation :

- Je souhaite faire une formation longue pour obtenir un diplôme
- Je souhaite faire une formation courte pour une montée en compétences rapide

## LIEN DIRECT UTILE

*Cliquez sur les logos* 

Pour postuler à une offre d'emploi :

[www.elioreso.com/postuler](http://www.elioreso.com/postuler)



# MES EXPÉRIENCES DE SAISONNIER

*Je tiens à jour la liste de mes expériences de travailleur saisonnier*

DATES	ENTREPRISES	POSTES OCCUPÉS



*Chez nous en Anjou,  
le travail saisonnier agricole,  
c'est toute l'année.*

[www.emploi-saisonnier49.fr](http://www.emploi-saisonnier49.fr)

Document non contractuel.  
Conception : Saisons en Anjou /  
06-2023.

Crédit photos : © Stéphane Gros-  
sin-ANEFA / Gillies ARROYO /  
Jean-Philippe WALLET / AdobeStock /  
JC Bessonmeau - Elioreso.